

**ADNER****Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel**Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, www.adner.fr

Sondage adhérents 2023

I. Rappel du contexte

Entre juillet 2023 et septembre 2023 nous avons interrogé nos adhérents après avoir rappelé quelques éléments historiques.

Depuis sa création il y a un peu plus de 13 ans, l'ADNER joue un rôle citoyen sur la commune du Rayol-Canadel. Notre association, forte de ses propositions, poursuit ses analyses et suggestions dans un esprit positif, en toute indépendance et sans polémique, notamment grâce aux échanges constructifs avec la nouvelle municipalité depuis 2014. L'agrément par la Préfecture du Var en tant "qu'association d'usagers agréée en matière d'Urbanisme" nous autorise à demander officiellement des audiences auprès du Maire de la commune, auprès du Président de la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez et de ses services et de participer à titre consultatif à diverses réunions non publiques.

Parallèlement, "La Tribune" s'est imposée au fil du temps non seulement comme un outil d'information mais aussi un moyen d'action et de réaction significatif. 86 numéros ont été publiés au rythme moyen de 6 à 8 par an. L'objectif demeure inchangé depuis sa création : informer des sujets liés à l'activité de la commune abordés à la fois sur le plan technique mais aussi quant à leur répercussion sur la vie des habitants (budget, eau, assainissement, grands travaux, ordures ménagères, SCoT, énergies nouvelles).

Une première consultation a eu lieu en 2016, 7 ans plus tard, un deuxième bilan d'étape nous semblait intéressant afin de confirmer ou infirmer notre positionnement. Vous avez été 39 adhérents à répondre à notre enquête.

II. En bref

Au dépouillement des réponses, nous avons été rassurés dans nos convictions, aucune surprise majeure ne remettant en compte notre positionnement. Les répondants au sondage sont d'âge mur, majoritairement masculins. Leur adhésion a été motivée par notre apport/impact sur l'urbanisme communal et la pertinence de nos études concernant ce sujet. Vous approuvez à 77% nos analyses et nos actions et vous estimez à 90% que l'ADNER est influente sur les décisions publiques. Vous êtes conscients de l'intérêt de l'agrément préfectoral dont bénéficie notre association. "La Tribune" est lue quasi systématiquement et son contenu et son format sont jugés satisfaisants ainsi que le rythme de réunions. Les questions que vous souhaitez voir aborder par l'ADNER restent prioritairement celles qui sont liées à l'urbanisme, donc les modifications du PLU et la diffusion d'analyses sur les budgets communaux et intercommunaux, les politiques et décisions communales tout en agissant pour que la commune conserve son identité et ses repères avec les projets liés aux plages, à la sécurité des biens et personnes, la lutte contre les nuisances visuelles et sonores, la protection du patrimoine collectif et la politique d'assainissement collectif. Si l'on regarde les réponses des adhérents pointant les "intérêts les moins élevés" on trouve le broyage des végétaux pour lequel 13% "seulement" des réponses s'y déclarent non favorables tout comme une politique d'accueil touristique et culturelle (10%),

III. Analyse des réponses

40% des adhérents à jour de leur cotisation ont répondu à l'enquête.

a. Qui a répondu?

Ce sont des adhérents masculins qui majoritairement (62%) ont répondu contre 38% de femmes. Il faut observer cependant que 49.5% des adhérents sont des femmes d'adhérents. Ce sont majoritairement des seniors qui ont répondu, 84% sont âgés de plus de 61 ans au moment de l'enquête. Aucune réponse n'a été donnée par des adhérents de la catégorie des moins de 40 ans.

Les répondants sont à 97% propriétaires mais seulement 51% résident le plus souvent dans la commune.

b. Les raisons de l'adhésion

Les motivations à avoir adhéré sont diverses. 87% - 59% déterminant, 28% très déterminant - ont adhéré en se référant à la politique communale d'urbanisme et du besoin d'information qui l'accompagne.

Pour 36% la motivation réside dans l'insuffisance du développement municipal au moment de leur adhésion, mais 52% estiment que ce point n'était pas déterminant, de même, si 28% des réponses jugeaient insuffisante l'écoute municipale, 56% disent que cela n'a pas déterminé leur décision d'adhérer.

Les autres motivations sont : la pertinence des analyses de l'association (77%), par sympathie (69%), pour être le porte-voix des adhérents (61%), pour être mieux informé (59%) et enfin comme alternative à d'autres associations (55%).

Deux réponses ont indiqué être motivé par la nécessité de créer du réseau au Rayol et pour déplorer la perte du caractère provençal de certaines architectures.

c. Les orientations de l'ADRER répondent pour deux tiers aux attentes

64% des réponses considèrent que les orientations prises par l'association ont répondu complètement à leurs attentes, tandis que 33% le considèrent en partie seulement. Quant à savoir si les propositions de l'ADRER ont influencé les décisions publiques 89% des réponses le confirment mais 56% disent que c'est en partie seulement.

d. L'agrément préfectoral est bien connu

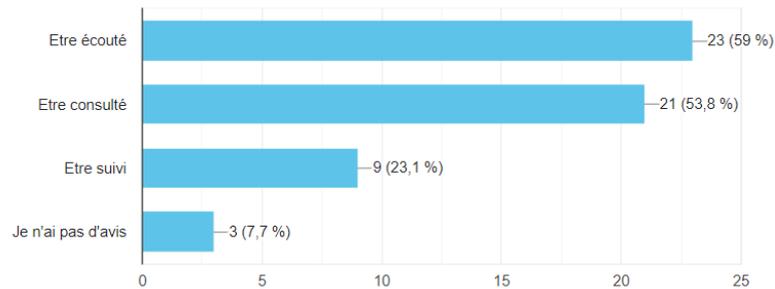
74% des répondants savent que l'ADRER est agréée "association d'usagers en matière d'Urbanisme" par décision préfectorale. Quant à évaluer l'intérêt de cet agrément (être écouté, consulté et suivi par les 3 autorités locales, préfet, intercommunalité et commune), les perceptions sont partagées:

- 44% pensent que cet agrément est destiné à être écouté et 62% pour que l'ADRER soit consultée, mais pas nécessairement suivie.
- La même proportion est observée par rapport à l'intercommunalité du Golfe de St Tropez.
- En ce qui concerne la mairie les proportions augmentent avec 59% des réponses qui considèrent que l'agrément impose au maire de nous écouter et 54% de nous consulter, et 23% pour que la mairie suive nos recommandations, ce qui reste insuffisant.

Vis à vis du **Maire**, quel est selon vous l'intérêt de cet agrément?



39 réponses



e. L'ADRER élitiste ?

A l'écrit nous sommes considérés comme "trop technique" par 3% seulement des répondants, même si certains (51%) nous jugent moyennement techniques et 17% "beaucoup". Soulignons à cet égard que notre technicité fait notre différence. Elle évite l'incompréhension, car nous ne voulons pas nous substituer aux communications officielles ou à celle des grands médias, mais occuper un terrain moins balayé.

Dans nos actions, les réponses sont proportionnellement les mêmes.

f. Une politique de communication bien acceptée

1. La Tribune : bien reçue, bien perçue, bien utilisée

La lecture de "la Tribune" est le fait d'une très grande majorité (97%), même si cette lecture n'est systématique "que" pour 64%. Une grande majorité souhaite en maintenir le fond et la forme et la fréquence. La minorité qui s'est exprimée pour son éventuelle évolution la souhaite moins technique avec un suivi des discussions avec la municipalité.

2. Des réunions publiques en plus des assemblées générales annuelles statutaires

Plus des deux tiers des réponses sont favorables à organiser, en plus de l'assemblée générale, une réunion publique dans l'année et souhaite le maintien en avril de l'assemblée générale.

3. Une consultation du site web fréquente

82% des réponses consultent le site <http://adrer.com>, dont 31% seulement s'ils y sont invités par mail.

g. Les orientations

Ce point constitue un peu le "cœur du réacteur" de la consultation et nous sommes donc rentrés dans les détails avec les orientations exprimées voire à être prises ou non par l'ADRER, avec une position intermédiaire qualifiée de "pourquoi pas". Nous rendons compte des réponses en les classant par ordre de l'importance donnée.

Premier tri réponses "oui prioritaire" + "oui"

	Oui prioritaire %	Oui %	Total Oui prioritaire / Oui %
Rester vigilant sur le développement durable pour les générations futures	35,9	56,4	92,3
Suivre les modifications du PLU et informer	43,6	46,2	89,8
Examiner annuellement le budget communal et informer	10,3	79,4	89,7
Suivre les projets liés aux plages et informer	17,9	71,8	89,7
Poursuivre les travaux, analyses, interventions liées aux politiques communales	15,4	71,8	87,2
Suivre la politique d'assainissement collectif	12,8	71,8	84,6
Agir pour que la commune conserve identité et repères ds l'intercommunalité	23,1	59	82,1
Analyser les décisions municipales	17,9	64,2	82,1
Agir contre les nuisances visuelles dans le village (coffrets eau et électrique)	12,8	64,1	76,9
Agir contre les nuisances (vitesse excessive, nuisance sonore moto, scooter...)	25,6	48,7	74,3
Examiner la politique du logement	15,4	53,8	69,2
Examiner annuellement le budget intercommunal et informer	10,3	56,4	66,7
S'intéresser à la sécurité des biens et des personnes	15,4	51,3	66,7
Agir pour développer l'élimination des végétaux par broyage et non par incinération	17,9	46,2	64,1
Réfléchir sur infrastructure communale nouvelles technologies	15,4	33,3	48,7
Soutenir un tourisme orienté vers l'art, provoquer /soutenir un projet culturel	10,3	25,6	35,9

Deuxième tri réponses "oui prioritaire" + "oui" + "pourquoi pas"

	Oui prioritaire %	Oui %	Pourquoi pas %	Total Oui prioritaire / Oui / Pourquoi pas %
Suivre les modifications du PLU et informer	43,6	46,2	10,2	100
Examiner annuellement le budget communal et informer	10,3	79,4	10,3	100
Poursuivre les travaux, analyses, interventions des politiques communales	15,4	71,8	12,8	100
Analyser les décisions municipales	17,9	64,2	17,9	100
Examiner la politique du logement	15,4	53,8	30,8	100
Examiner annuellement le budget intercommunal et informer	10,3	56,4	33,3	100
Suivre les projets liés aux plages et informer	17,9	71,8	10,3	100
Rester vigilant sur le développement durable pour les générations futures	35,9	56,4	5,1	97,4
Suivre la politique d'assainissement collectif	12,8	71,8	12,8	97,4
Agir pour que la commune conserve identité et repères ds intercommunalité	23,1	59	15,3	97,4
Agir contre les nuisances visuelles dans le village (coffrets eau et électrique)	12,8	64,1	20,5	97,4
Agir contre les nuisances (vitesse excessive, nuisance sonore moto, scooter...)	25,6	48,7	20,5	94,8
Réfléchir sur infrastructure communale nouvelles technologies	15,4	33,3	43,6	92,3
S'intéresser à la sécurité des biens et des personnes	15,4	51,3	23,1	89,8
Soutenir un tourisme orienté art, provoquer et soutenir un projet culturel	10,3	25,6	53,8	89,7
Agir pour développer l'élimination des végétaux par broyage non par incinération	17,9	46,2	23,1	87,2

Les résultats du sondage, comme pour celui de 2016 mettent l'accent sur les décisions de la mairie avec en tête l'urbanisme et, avec les plages, la vocation balnéaire de la commune. Ensuite viennent les préoccupations environnementales, sociales, d'infrastructure, de sécurité et de bien être. Si ces derniers points sont mentionnés en queue de liste, cela ne signifie pas qu'ils aient reçu un "mauvais score", au contraire, le dernier point, le broyage des végétaux plutôt que leur brûlage recueille encore 87% d'adhésion.

4. Classement sur le "non"¹

NB: Plus le pourcentage est faible, moins les réponses sont opposées à l'orientation et inversement. On observera qu'aucun pourcentage de "non", ne dépasse 13% des réponses.

	Non %
Agir pour développer l'élimination des végétaux par broyage plutôt que par incinération	12,8
Soutenir un tourisme orienté art, provoquer et soutenir un projet à retombée culturelle	10,3
S'intéresser à la sécurité des biens et des personnes	10,2
Réfléchir au développement d'une infrastructure communale nouvelles technologies	7,7
Agir contre les nuisances (vitesse excessive, nuisance sonore moto, scooter...)	5,2
Rester vigilant sur le développement durable pour les générations futures	2,6
Suivre la politique d'assainissement collectif	2,6
Agir pour que la commune conserve son identité et ses repères au sein de l'intercommunalité	2,6
Agir contre les nuisances visuelles dans le village (coffrets eau et électrique)	2,6
Suivre les modifications du PLU et informer	0
Examiner annuellement le budget communal et informer	0
Suivre les projets liés aux plages et informer	0
Poursuivre les travaux, analyses, interventions liées aux politiques communales	0
Analyser les décisions municipales	0
Examiner la politique du logement	0
Examiner annuellement le budget intercommunal et informer	0

5. Interventions et conseils

Deux tiers des répondants sont conscients que l'association peut apporter des conseils sur la plupart des thèmes liés à la vie communale.

h. Les questions ouvertes

Le questionnaire comportait des questions ouvertes permettant commentaires et nuances. Nous les reproduisons à l'identique.

Réponses apportées sur les thèmes abordables en réunions publiques.

¹ Liste limitée aux réponses apportées.

Si vous avez répondu "oui" ou "pourquoi pas", quels thèmes vous intéresseraient?

12 réponses

Assurer le Développement urbain en tenant compte de la biodiversité

eau, énergies renouvelables, urbanisme, faire venir des experts

tous

Empain, où en est on?

Développement, aménagement de la commune,

La vie culturelle et patrimoniale, l'éducation à l'environnement

Les énergies renouvelables

Bof

l'intercommunalité - les budgets - le PLU

la protection d'un environnement à taille humaine et préservant la nature

Vitesse excessive et bruit circulation.

énergies renouvelables

Vos suggestions

Faites nous part de vos suggestions pour améliorer ce que vous attendez de votre association

7 réponses

pas de suggestion

RAS

Moins d'impression de suivisme du maire

Pourquoi aucun avis demandé sur l'intérêt des actions pour "l'emploi vert" ?

Plus indépendant de la mairie

Interdiction des brulages dans les jardins

Nous reviendrons bien volontiers sur tous ces thèmes.
